

Solidarité avec la jeunesse en lutte : Face à la répression, opposons notre solidarité !

Depuis plusieurs jours des lycéennes et lycéens se mobilisent pour des conditions d'enseignement dignes. Ils et elles ont été rejoints aujourd'hui par des étudiant·es dans leur lutte pour un avenir meilleur. Le mouvement prend de l'ampleur. À Rennes comme dans plusieurs villes de Bretagne, de nombreux établissements ont été bloqués et des rassemblements se sont organisés.

Cette mobilisation n'est pas née de nulle part. Manque de personnels, bâti insalubre et vétuste, classes surchargées, non-chauffées ou surchauffées, Parcoursup... Cette situation est le résultat des politiques menées depuis des années de destruction du service public d'éducation. **Cette colère rejoint celle exprimée par les salarié·es lors de la mobilisation du 29 septembre pour des services publics accessibles et de qualité, des personnels en nombre suffisant, des conditions de travail et d'étude dignes.** S'y ajoutent des perspectives d'avenir morose dans une société toujours plus inégalitaire.

Car la colère de la jeunesse dépasse la seule question des conditions matérielles dans les établissements. Elle exprime aussi une inquiétude profonde face à un avenir marqué par les inégalités sociales et par des mécanismes de sélection qui pèsent lourdement sur les parcours scolaires et universitaires. Derrière la mobilisation se trouve donc la question de la reproduction sociale, de l'accès inégal aux études et de la panne de l'ascenseur social. La jeunesse refuse que son avenir soit déterminé par son origine sociale.

Face à cette révolte légitime, le gouvernement n'apporte pour seule réponse qu'une répression brutale. Le déchaînement de violence contre la jeunesse est glaçant. S'y ajoutent des centaines d'arrestations chaque jour.

L'Union syndicale Solidaires alerte fortement sur la dérive autoritaire et rappelle que les lycéens et lycéennes disposent de la liberté de réunion, d'association et de manifestation. Ces libertés doivent être garanties et protégées.

Gaz lacrymogènes, coups de matraque, tirs de LBD, interpellations : 1949 jeunes ont été arrêtées lors des mobilisations lycéennes, c'est plus que lors de l'acte IV de la mobilisation des Gilets jaunes en 2018. Plusieurs jeunes ont été très gravement blessé·es, dont deux au visage, l'un ayant perdu plusieurs dents et l'autre un œil.

Solidaires 35 tient à être très clair : nous ne mettons pas sur le même plan les dégradations matérielles et les violences physiques exercées contre les jeunes.

Une vitre cassée n'est pas un visage mutilé. Un bien matériel dégradé n'est pas un jeune frappé, étranglé ou blessé. On ne peut pas mettre sur le même plan les dommages matériels et les atteintes physiques parfois irréversibles à l'encontre des lycéen·nes.

Nous parlons ici de **jeunes, d'adolescent·es, d'enfants**, confronté·es à des adultes formés, équipés et armés pour intervenir dans des situations de maintien de l'ordre. Cette différence de situation impose une responsabilité particulière aux forces de l'ordre et aux autorités publiques.

Et en Ile-et-Vilaine, nous constatons également avec inquiétude une forme de **deux poids, deux mesures** dans la manière dont cette mobilisation est réprimée.

La répression s'est particulièrement concentrée et déchaînée sur des établissements en particulier, notamment le lycée professionnel de Tinténiac, le lycée professionnel Coëtlogon et le lycée Bréquigny, des établissements qui accueillent une importante proportion de jeunes issus des classes populaires. À Bréquigny, le dispositif policier déployé a été particulièrement massif : présence de dix cars de gardes mobiles, de cinq cars de la compagnie départementale d'intervention, de la BAC et de deux canons à eau aux abords du lycée. Un responsable syndical venu pacifiquement observer et soutenir les lycéen·nes a été violemment molesté. Nous lui apportons tout notre soutien.

Nous refusons aussi que l'origine sociale des élèves détermine également la manière dont leur parole est entendue et leur mobilisation réprimée. Les élèves des lycées professionnels et des établissements populaires ont exactement les mêmes droits que les autres lycéen·nes : droit d'expression, droit de manifestation, et droit à l'éducation dans des conditions dignes.

Ne laissons pas tirer sur nos enfants !

Solidaires 35 apporte tout son soutien aux lycéennes, lycéens et étudiant·es mobilisé·es. Nous condamnons les violences policières et institutionnelles qu'ils et elles subissent. Nous exigeons la libération des jeunes arrêté·es dans le cadre de ces mobilisations et l'abandon des poursuites liées à leur participation à la mobilisation.

L'Union syndicale Solidaires appelle ses syndicats et leurs adhérent·es à se tenir dès à présent aux côtés de la jeunesse en lutte dans le respect de son autonomie pour soutenir ses revendications et faire respecter le droit de manifester.

L'Union syndicale Solidaires 35 appelle à participer à la journée de mobilisation nationale du 6 octobre, y compris par la grève. Leurs revendications sont aussi les nôtres.

**Toutes et tous mobilisé·es aux côtés de la jeunesse !
Toutes et tous en grève le 6 octobre
rassemblement à 11h place de la République à Rennes**